

ELABORATION DU PLUi de la Communauté des Communes du Diois

COMPTE-RENDU	Réunion n°15
DATE	20/06/2022 - 18h00
LIEU	Salle des fêtes de Saint-Julien-en-Quint
PARTICIPANTS	12 personnes
OBJET	Réunion de concertation – élaboration du PADD

PIÈCE JOINTE au COMPTE-RENDU

PJ : Présentation powerpoint

Après avoir rappelé les objectifs, la portée, le contenu et la place d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) au sein du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les habitants du bassin de vie de Saint-Julien-en-Quint ont été invités à formuler leurs propositions pour le devenir du territoire à l'horizon 2035. L'atelier a été rythmé en 3 temps intégrant un rappel des principales problématiques identifiées lors de la phase diagnostic du PLUi et une phase d'expression libre et de débat entre les habitants sur 3 grandes thématiques :

- Thématique 1 « organisation territoriale, foncier, équipements et habitat ». Plusieurs questions stratégiques introductives ont été posées pour engager la réflexion et les échanges entre habitants :
 - Quelles évolutions démographiques et sociales pour le Diois dans les 10 ans à venir ?
 - Quelles seront les formes d'habitat et les manières d'habiter en 2035 dans le Diois ?
 - Quelle organisation du territoire serait-il souhaitable pour les décennies à venir (répartition des logements, équipements, services...) ?
- Thématique 2 « économie, emploi, agriculture, tourisme » avec comme question transversale : quels modes de développement et activités économiques faut-il privilégier à l'avenir ?
- Thématique 3 « mobilité, énergies, ressources naturelles, biodiversité, paysage et patrimoine » avec comme questions stratégiques :
 - Quelles priorités en matière de déplacement et d'infrastructures « réseaux » sur le territoire ?
 - Quelle ambition et comment assurer la transition énergétique du territoire d'ici 2035 ?
 - Comment optimiser l'utilisation des ressources du territoire (sous-sol, sol, air, eau...) et gérer la dépendance aux ressources conventionnelles (pétrole, béton...) ?
 - Quel patrimoine naturel, paysager et bâti léguer à vos enfants (générations futures) ?

L'atelier a été organisé sous la forme d'une table ronde réunissant tous les participants. Il ressort en synthèse des orientations et objectifs suivants exprimés par les habitants¹ :

¹ Ces orientations peuvent parfois être contradictoires les unes avec les autres. Elles sont reprises in extenso ce qui peut donner lieu à des répétitions.

Thématique 1 « organisation territoriale, foncier, équipements et habitat »

Démographie / population

- Accueillir des familles et des jeunes
- Ne pas trop augmenter le nombre d'habitants sur le territoire

Habitat / logement

- Maîtriser le foncier pour orienter les ventes de logements vers certains types de personnes
- Créer de l'habitat là où il y a de l'emploi
- Créer des logements locatifs
- Diversifier les types et statuts d'habitat
- Privilégier les rénovations
- Ne pas avoir trop de constructions sur le territoire (par rapport à la capacité des réseaux)
- Encadrer l'habitat léger
- Imaginer un habitat léger pour les saisonniers

Équipements et services publics

- Créer une maison de retraite à proximité de Die
- Avoir au moins une école et une maison de santé par bassin de vie (Luc, Châtillon, Lus-la-Croix-Haute...)

Thématique 2 « économie, emploi, agriculture, tourisme »

Tourisme

- Éviter les grosses structures touristiques
- Maîtriser la cohabitation avec l'existant
- Limiter le tourisme de passage mais favoriser le tourisme permettant l'animation des commerces

Commerces et autres activités économiques

- Créer des ateliers pour les artisans, décentrés par rapport aux hameaux pour ne pas générer de nuisances sonores
- Reconvertir les hangars désaffectés

Thématique 3 « mobilité, énergies, ressources naturelles, biodiversité, paysage et patrimoine »

Transport

- Créer des parkings dans tous les villages
- Avoir des transports scolaires propres
- Ouvrir à tous les usagers les transports scolaires

Énergies

- Développer les énergies renouvelables
- Créer des fermes solaires (en production locale)
- Atteindre l'autonomie énergétique
- Favoriser les énergies renouvelables pour les réhabilitations de bâtiments existants

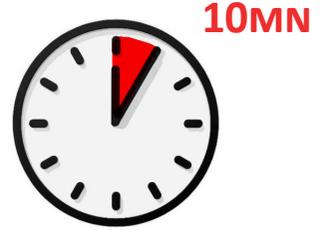
Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

atelier de concertation

lundi 20 juin 2022

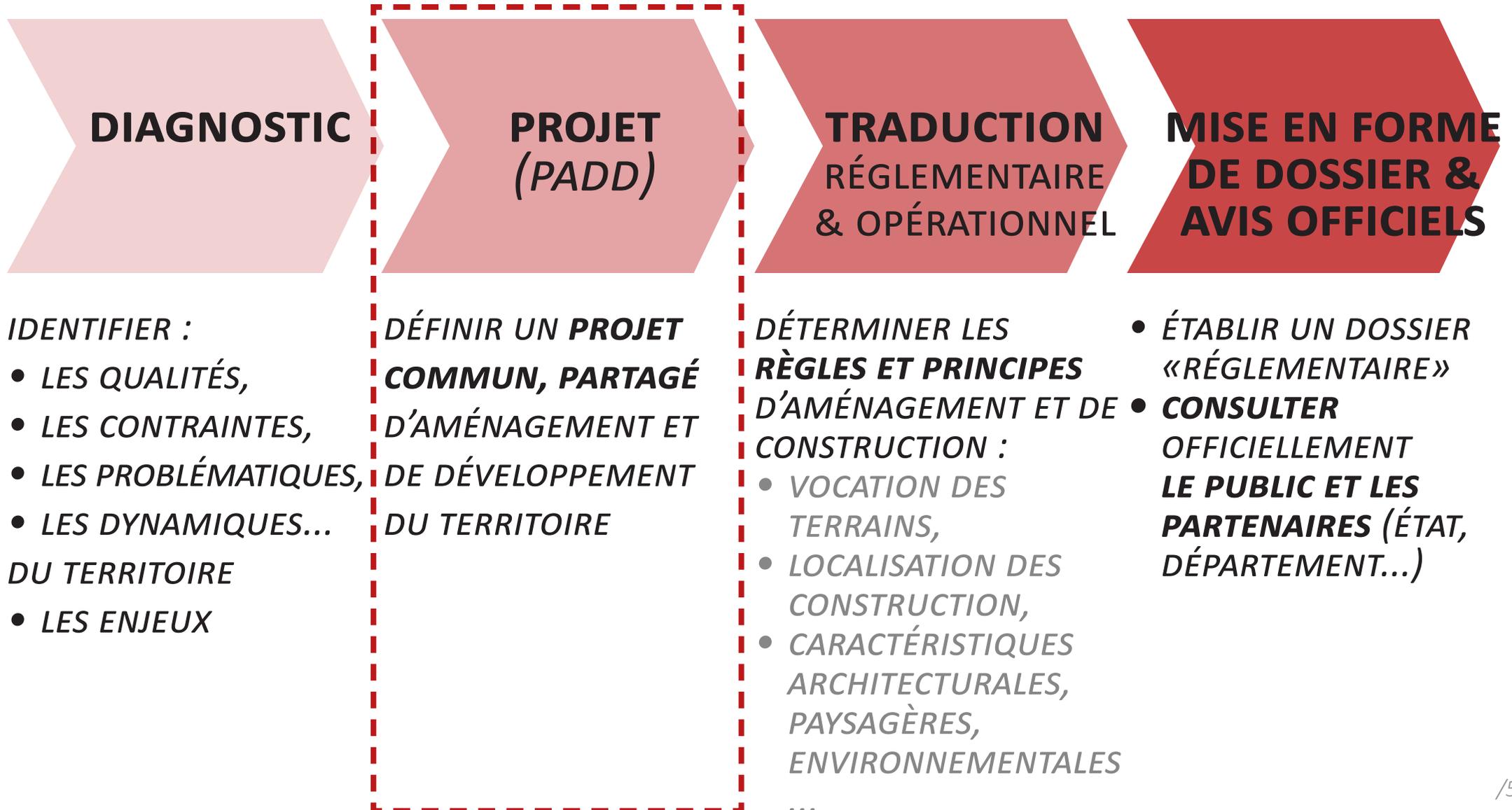
ABRAYON
AIGLON
BARBAVE
BARSAIC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAUREPES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETE
CHAILLOM
CHAMALIC
CHARENS
CHATELON-EN-DIOIS
DRE
ESCALAUT
GLAYOISE
GUAMANE
JONCHERES
LA BAIE-DES-POISS
LA MOTTE-CHAILLOM
LAVAL D'AY
LES PRES
LECHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-AVALE
MATHOMAC
MISSELON
MUSCON
MONTAIGNE-EN-DIOIS
MONTMAYOR-EN-DIOIS
PAMER-LE-SEC
PONS-ET-AUREAN
PONTALC
POTOLS
PRADELLE
ROGARDEN-VALEAC
ROCHERFORTAY
ROUVERE
ROTTIERE
SAINT-ROMAIN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDRE-EN-DIOIS
ST DAVID-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-DIOIS
ST MARZAC-LE-DESSUS
SITE CROIX
VALCHERES-EN-DIOIS
VAL MATHIAS
VALPOISSON
VAL VENT

- **RAPPEL - QU'EST-CE QU'UN PLUI - PADD ?**
- **RAPPEL D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC**
- **TABLES RONDES «PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : ORIENTATIONS & ACTIONS CONCRÈTES»**
- **SYNTHÈSE PAR LES ANIMATEURS DE TABLE RONDE**
- **BILAN - CONCLUSION**



QU'EST-CE QU'UN PLUI - PADD ?

4 GRANDES ÉTAPES



PADD = LE PROJET POLITIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ
(UN DOCUMENT SIMPLE ET CONCIS)

**QUI EXPOSE LES OBJECTIFS, LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES
ET LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
POUR LES 10-15 ANS À VENIR**

LE PADD DÉFINIT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES :

AMÉNAGEMENT

ÉQUIPEMENT

PAYSAGE

URBANISME

**PROTECTION DES
ESPACES NATURELS,
AGRICLES, FORESTIERS**

**REMISE EN ÉTAT
DES CONTINUITÉS
ÉCOLOGIQUES**

HABITAT

**ÉQUIPEMENT
COMMERCIAL**

**TRANSPORT &
DÉPLACEMENT**

ÉNERGIE

**COMMUNICATION
NUMÉRIQUE**

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE & LOISIRS**

LE PADD FIXE :

- **DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE MODÉRATION DE «CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN» (=SURFACES ET DIFFUSION ÉPARSE ET ÉTALÉE DE L'URBANISATION) => À DIVISER PAR 2 EN 10 ANS**
- **DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS (CONSTRUCTIONS, PARKINGS, ROUTES, INSTALLATIONS TECHNIQUES DIVERSES...).**
=> DÉMONTRER UNE TRAJECTOIRE DE «ZÉRO ARTIFICIALISATION» EN 2050.

LE PADD DOIT ARTICULER & ARBITRER

**LA RÉOLUTION DE
PROBLÉMATIQUES DU
TERRITOIRE**
*(IDENTIFIÉES DANS LE
DIAGNOSTIC)*

**L'APPLICATION ET LE
RESPECT DE
RÉGLEMENTATIONS
NATIONALES,
RÉGIONALES,
LOCALES...**

*MARGES DE MANOEUVRE,
CAPACITÉS D'ACTION...*

**VOS AMBITIONS,
VOS VOLONTÉS,
VOS CHOIX**

**LES DEMANDES &
PROJETS
DES PARTENAIRES
& INSTITUTIONS,
ASSOCIATIONS,
HABITANTS**

LES ÉVOLUTIONS & MUTATIONS *(SOCIALES, ÉCONOMIQUES, CLIMATIQUES,
ENVIRONNEMENTALES...)* *TENDANCES LOURDES, FACTEURS DE CHANGEMENTS POTENTIELS...*

SOUVENT OPPOSÉES VOIRE CONTRADICTOIRES

PADD

**RAPPEL D'ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC & PREMIÈRES
PROPOSITIONS D'ORIENTATION AMÉNAGEMENT**

7 HA
URBANISÉS PAR AN

89% SUR
DES ESPACES
AGRICOLES

1 / 4
CONSOUMATIONS
FONCIÈRES
CAPTÉES PAR DIE

3 HA SUR 5
URBANISÉS POUR
L'HABITAT

9 / 10^{ÈME}
URBANISATION
SOUS FORME
D'EXTENSIONS
URBAINES + MITAGE

9,5
HBT/KM²

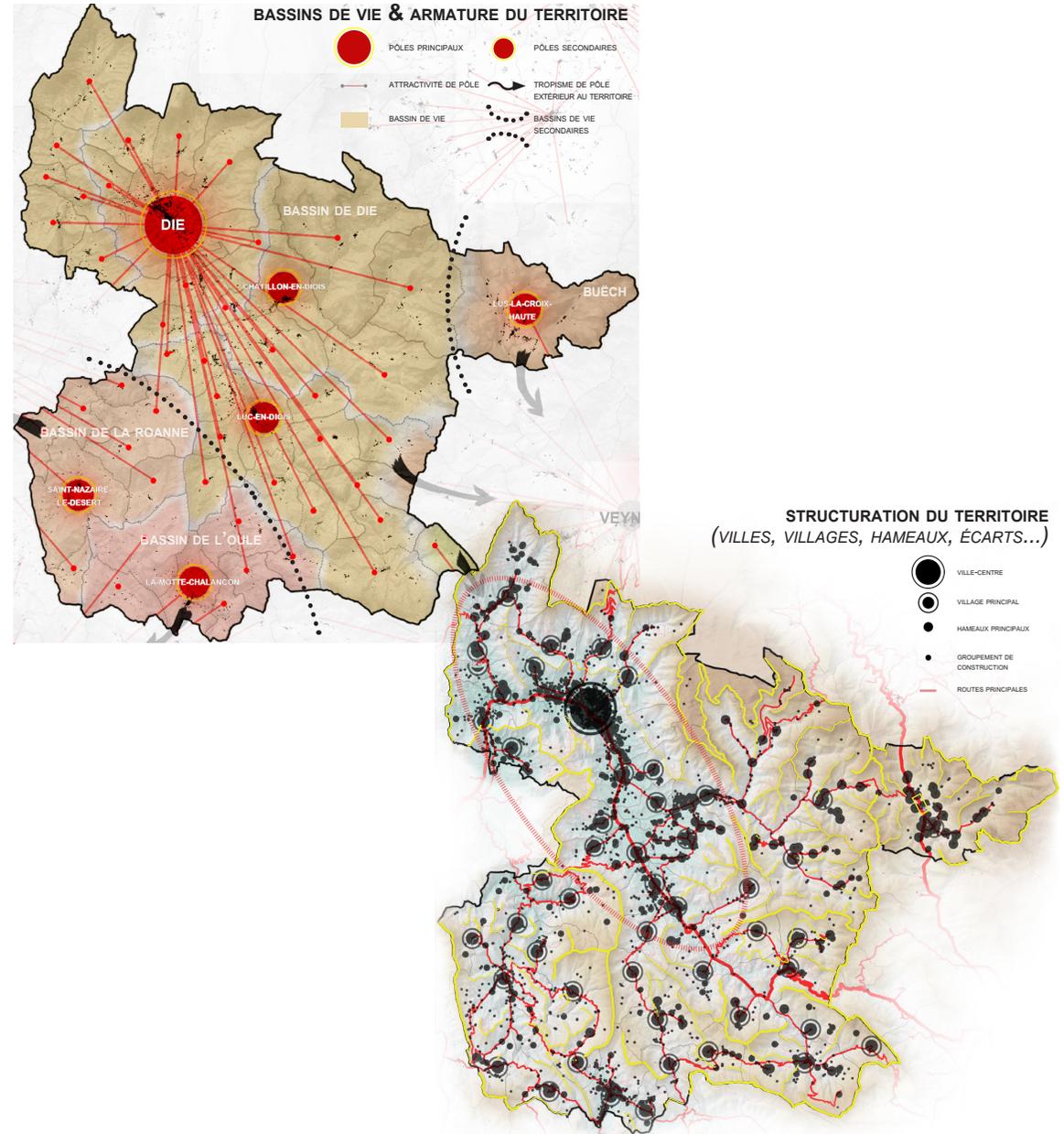
2 / 5
HABITANTS À DIE
(80 HBT/KM²)

55% DES
EMPLOIS À DIE

6 COMMUNES
> 400 HBT

8,2 LGT/HA
DENSITÉ DES
NOUVELLES
OPÉRATIONS

37 HECTARES
DE DENTS
CREUSES



11688
POPULATION 2018

122
NOUVEAUX
HABITANTS PAR AN

9/10
COMMUNES DE
MOINS DE 300 HBT

40%
HABITENT À DIE

4 / 5
MAISONS
INDIVIDUELLES

34%
RÉSIDENCES
SECONDAIRES

> 1 / 3
HABITANT > 60 ANS

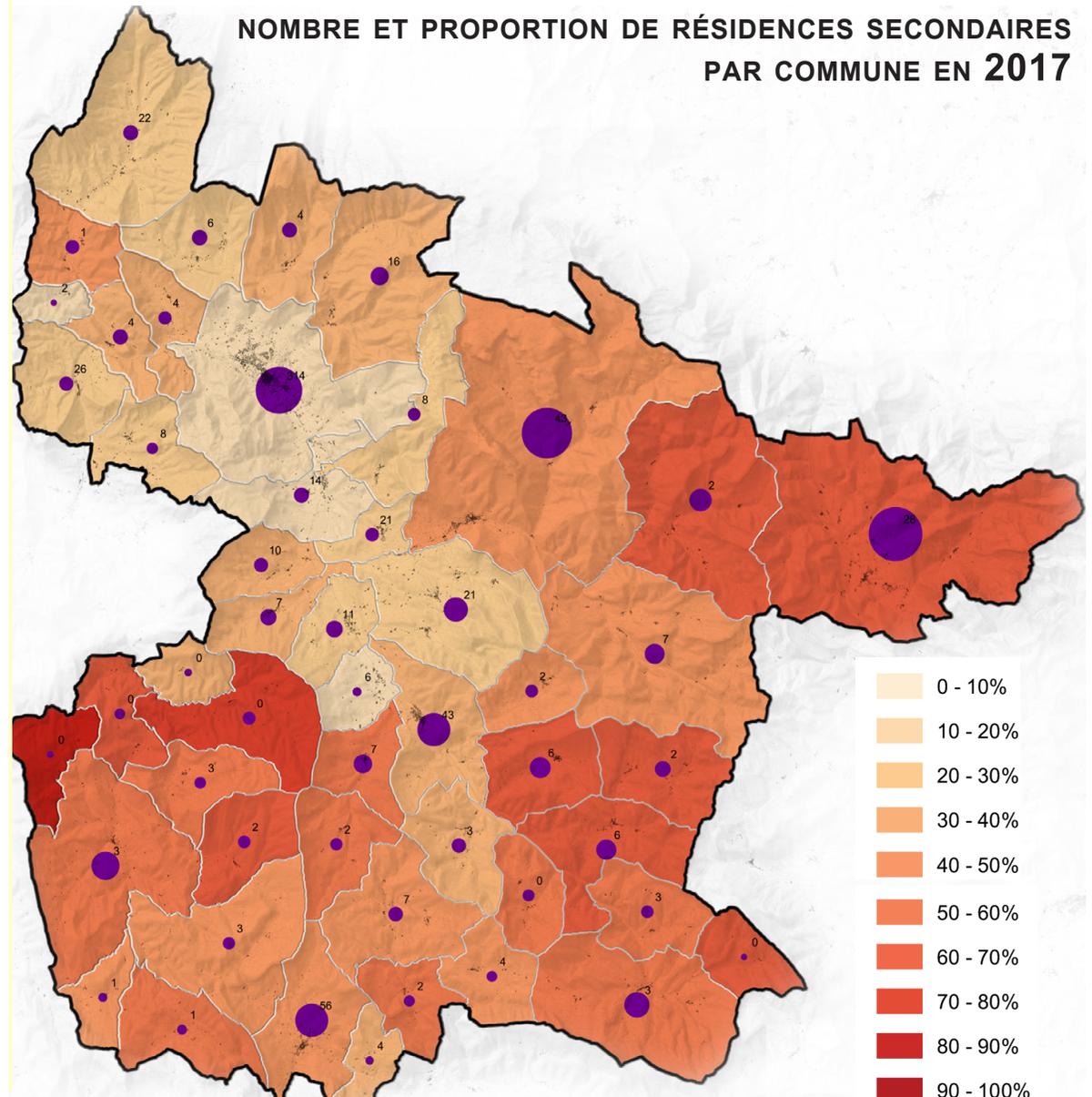
43%
PERSONNES VIVANT
SEULES

21%
SOUS LE SEUIL DE
PRÉCARITÉ
(933€ / MOIS)

4,8%
LOGEMENTS
SOCIAUX

3 / 4
LGT SOCIAUX
LOCALISÉS À DIE

**NOMBRE ET PROPORTION DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
PAR COMMUNE EN 2017**



1343
ENTREPRISES

4327
EMPLOIS

77%
DE TPE

55%
DES EMPLOIS
LOCALISÉS À DIE

1 / 3
D'EMPLOIS
PUBLICS

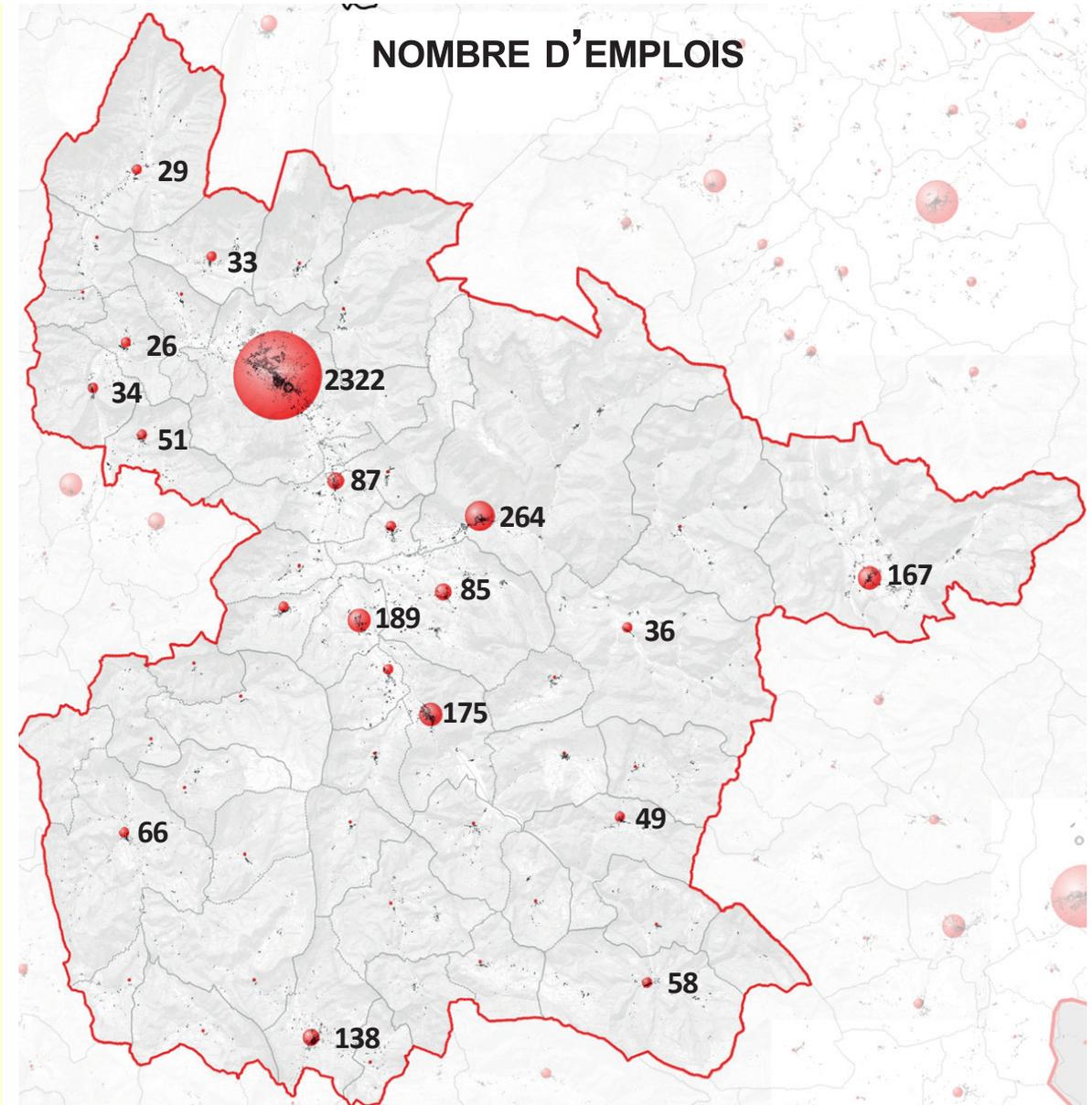
14%
CELLULES
COMMERCIALES
VACANTES À DIE

70%
COMMERCES À
DIE ET DANS
5 PÔLES DE
PROXIMITÉ

1 / 3
COMMERÇANTS
À L'ÂGE DE LA
RETRAITE

45%
CONSOMMATIONS
LOCALES ISSUES
DE CLIENTÈLE DE
PASSAGE

2,8 HA
DE DENTS
CREUSES
ÉCONOMIQUES



426

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

1 / 6

EMPLOIS AGRICOLES

138KM²

TERRES EXPLOITÉES
(HORS ESTIVE...)

2 / 5

EXPLOITATIONS
D'ÉLEVAGE

2 / 3

PARCELLES EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

6 AOP
11 IGP

-20%

CHEPEL

-41%

EXPLOITATIONS
DEPUIS 1988

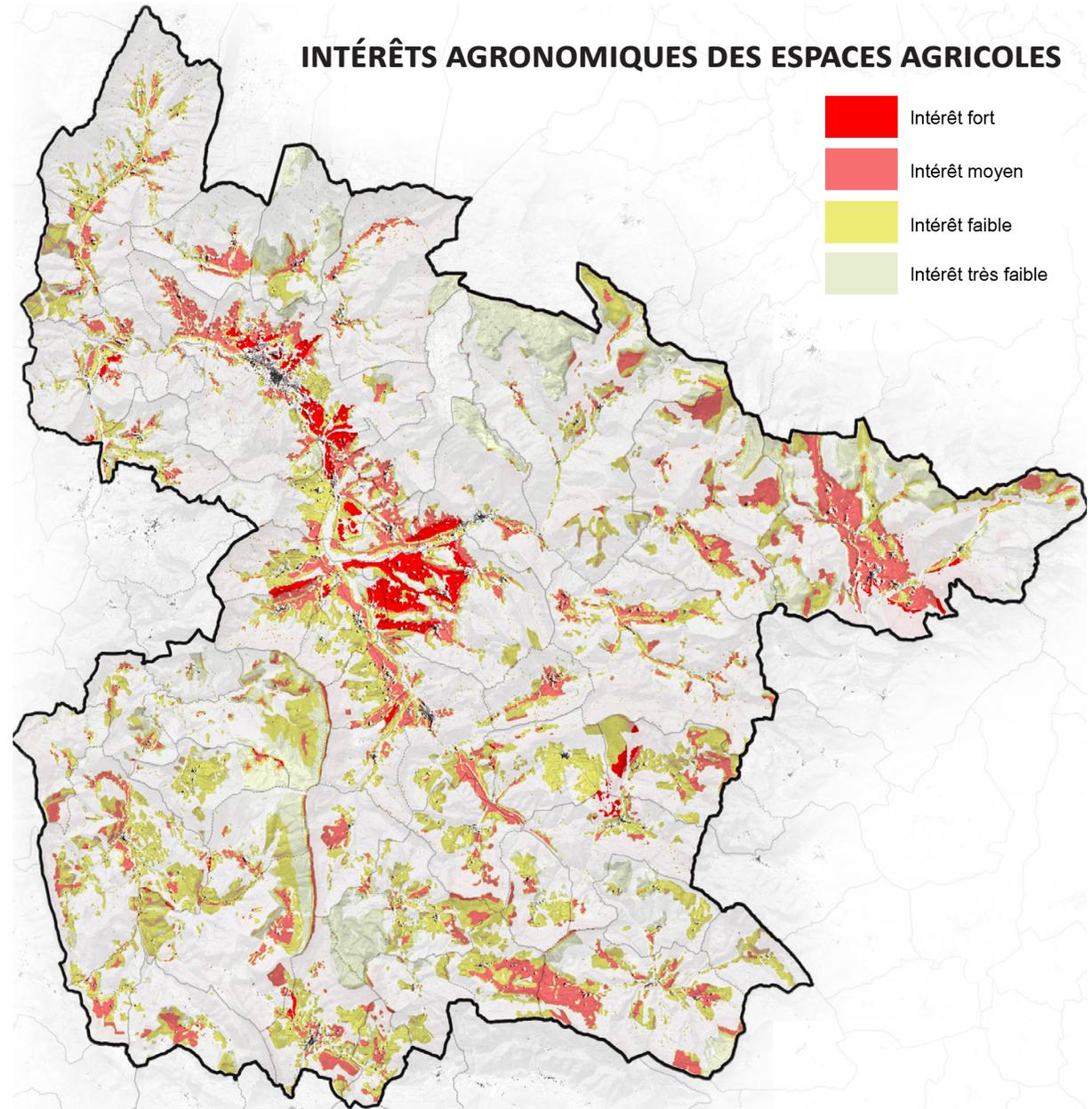
-7,8%

DE SAU
DEPUIS 2010

26,5%

DE BÂTIMENTS
AGRICOLES JUGÉS
PEU FONCTIONNELS

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES DES ESPACES AGRICOLES



150 000
VISITEURS

25000 HBT
POPULATION
TOURISTIQUE

x 3
NOMBRE
D'HABITANTS EN ÉTÉ

31%
CLIENTÈLE
ÉTRANGÈRE

248
ÉTABLISSEMENTS
D'HÉBERGEMENT
TOURISTIQUE

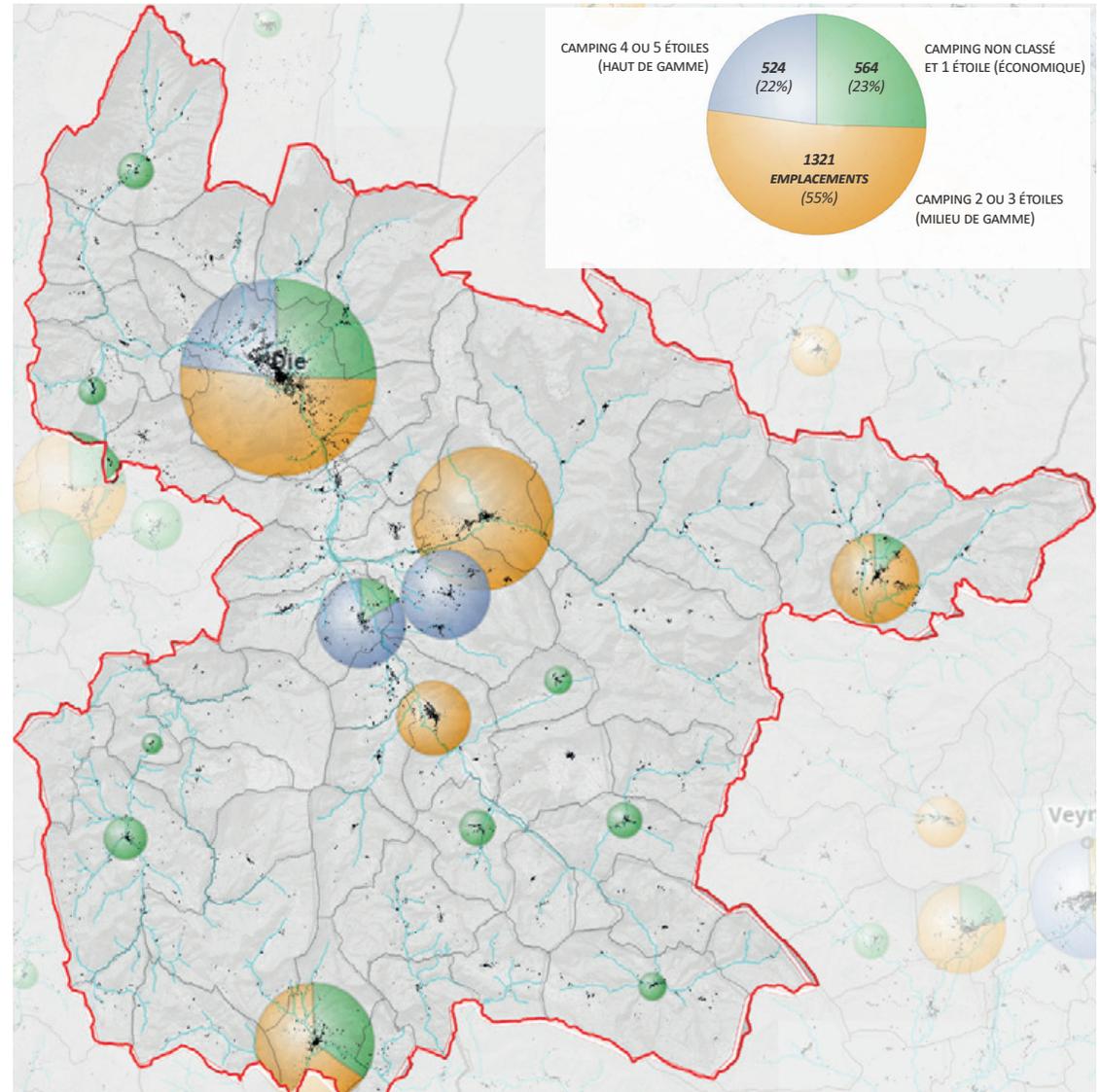
9663
LITS

483100
NUITÉES

62%
NUITÉES EN
CAMPING

50% NUITÉES
SUR 3 COMMUNES
(DIE, CHÂTILLON-EN-DIOIS,
LUS-LA-CROIX-HAUTE)

NOMBRE D'EMPLACEMENTS DE CAMPING SELON LE NOMBRE D'ÉTOILES



6,95 TONNES
GRANULATS
CONSOMMÉS / AN

262 M3
EAU CONSOMMÉ
/ HBT / AN

205 M3
EAU POTABLE

2%
RÉSIDENTIEL
COUVERT PAR
PANNEAUX
SOLAIRES

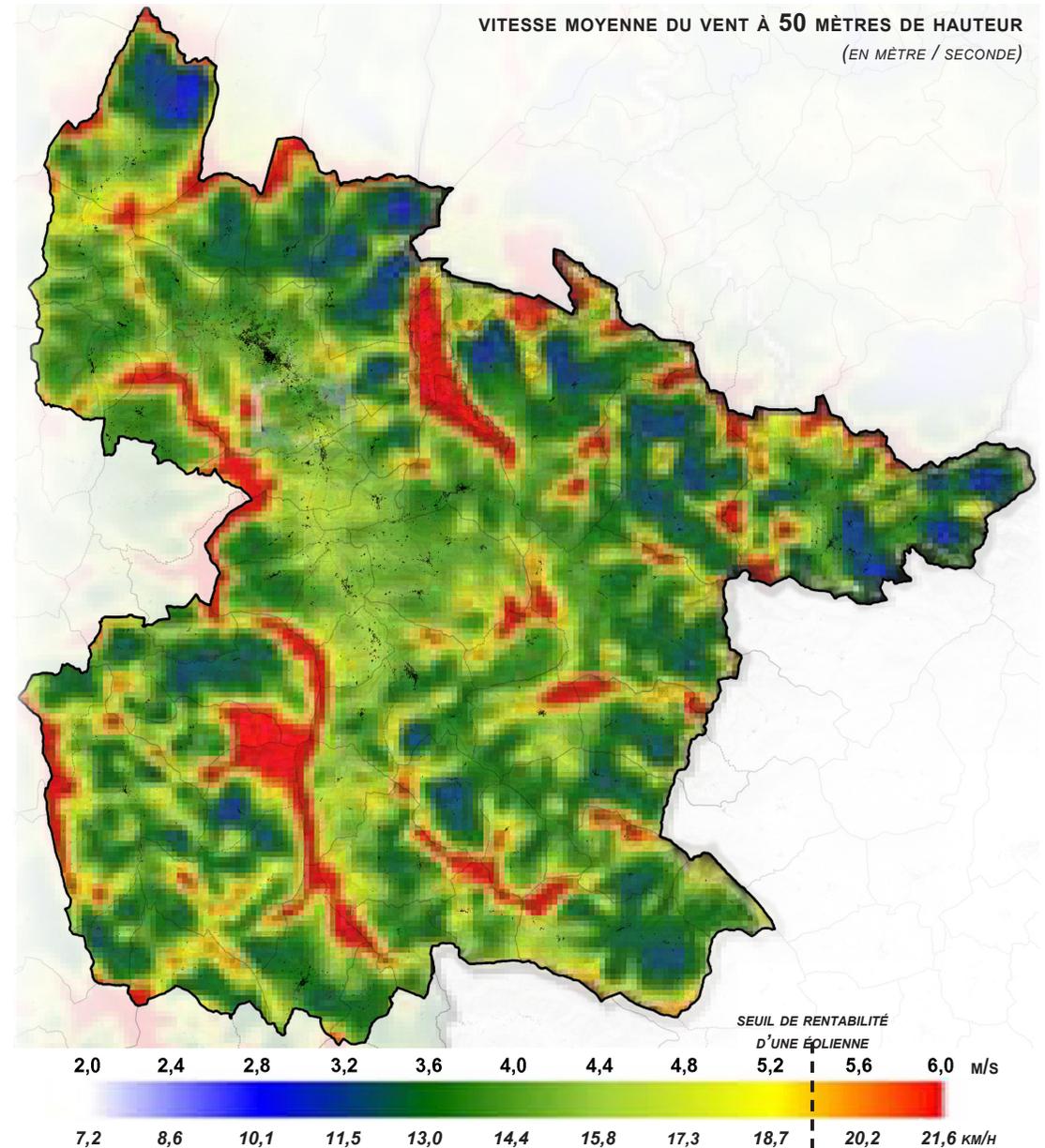
289 GWH
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

-6%
CONSOMMATION
EN 20 ANS

23%
BESOINS
COUVERTS EN ENR

57%
ÉNERGIE FOURNIE
PAR DES
PRODUITS
PÉTROLIERS

42%
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE PAR
L'HABITAT



9550
VÉHICULES/JOUR
À L'ENTRÉE
OUEST DE DIE

+35%
AFFLUX DE
VOITURE EN
PÉRIODE
ESTIVALE

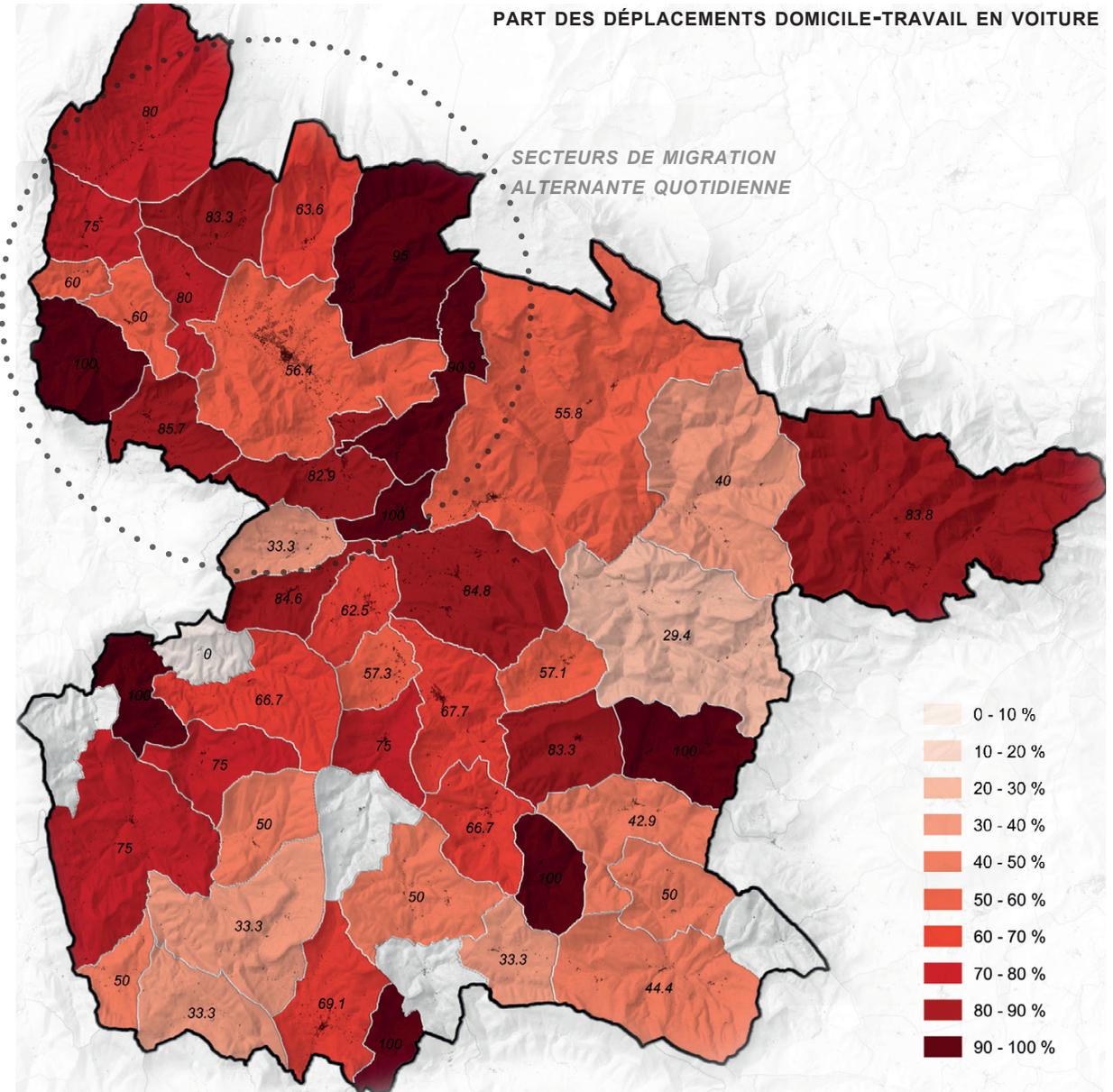
+10%
TRAFIC ROUTIER
À DIE EN 12 ANS

64%
DES ACTIFS SE
RENDENT À
LEUR TRAVAIL EN
VOITURE

1 ACTIFS SUR **5**
SE DÉPLACE À
VÉLO - PIEDS

3,7%
ACTIFS EN
TRANSPORTS EN
COMMUN

1 / 3
LOGEMENT SANS
GARAGE (COEUR
DE VILLAGE)





1

**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**

24

**ÉDIFICES ET SITES
CLASSÉS ET
INSCRITS**

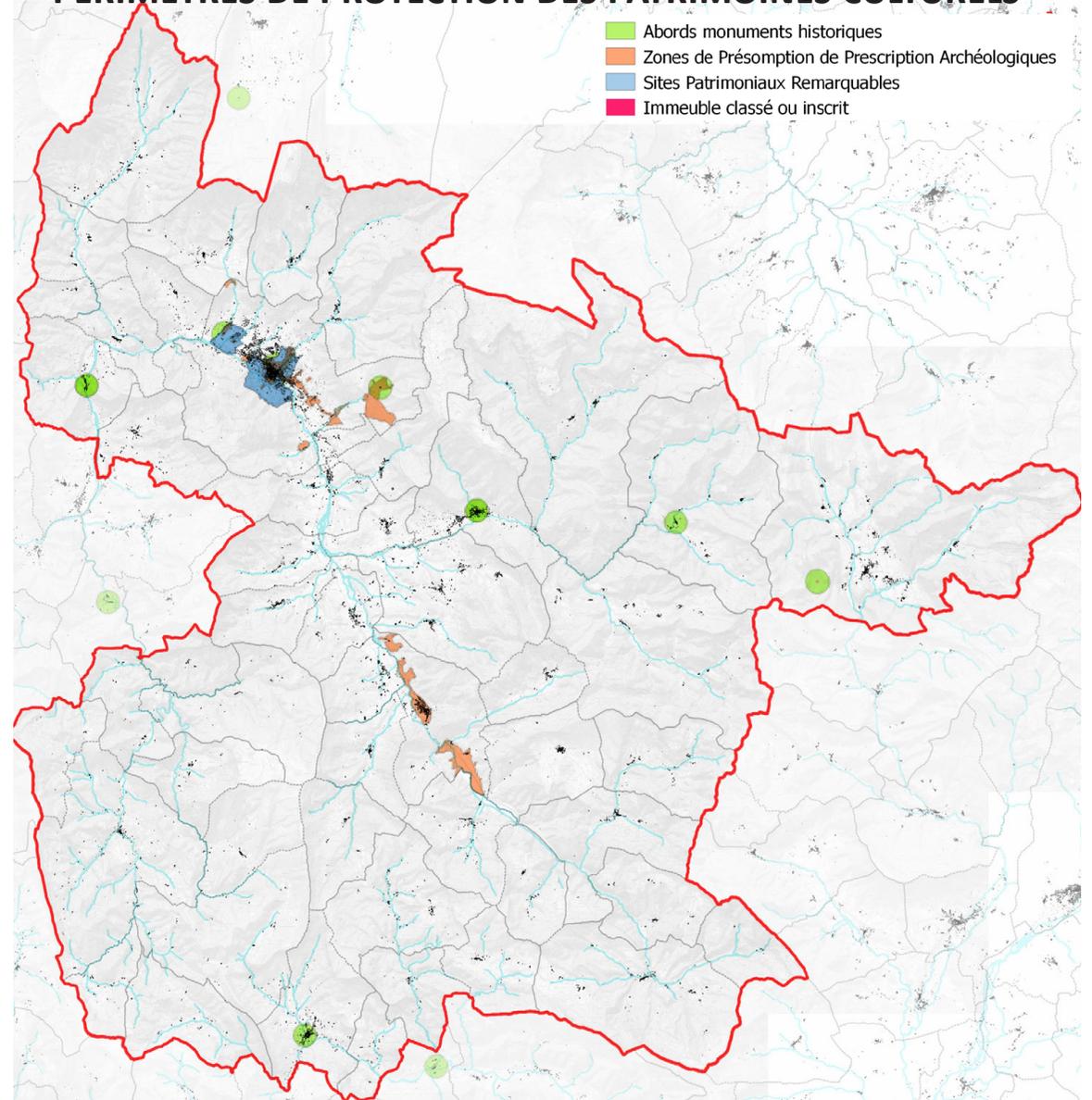
50%

**DES ÉDIFICES
CLASSÉS
LOCALISÉS À DIE**

> 20

**ZONES DE
PRÉSUMPTION
ARCHÉOLOGIQUE,
PRINCIPALEMENT LE
LONG DE LA DRÔME**

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES PATRIMOINES CULTURELS



62%
DU TERRITOIRE
EXPOSÉ À UN ALÉA
FORT ET TRÈS
FORT D'INCENDIE
DE FORÊT

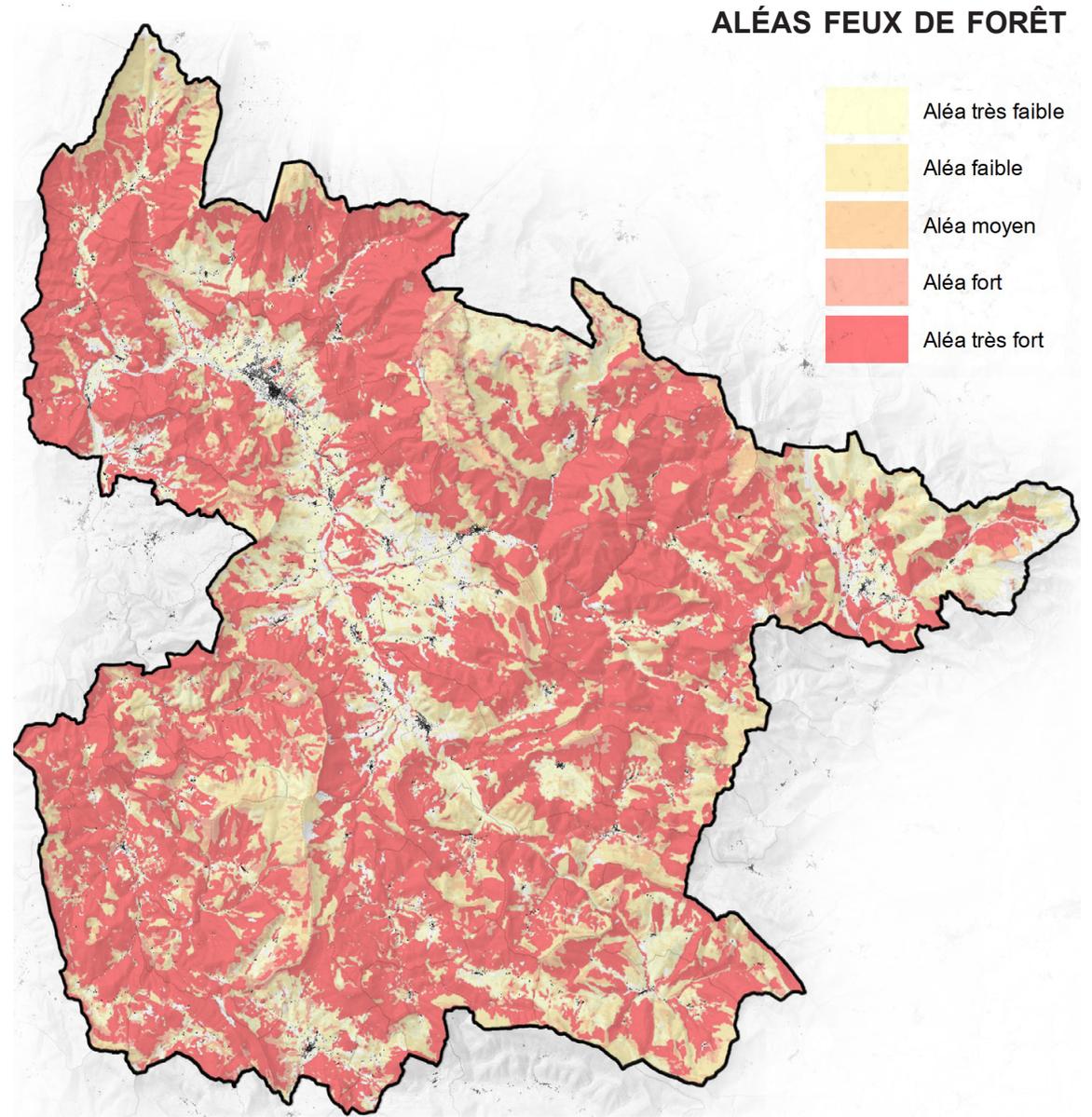
120
SITES
POTENTIELLEMENT
POLLUÉS

DONT 1/3
LOCALISÉS À DIE

+22%
CONCENTRATION
D'OZONE DANS
L'ATMOSPHÈRE
EN 20 ANS

82%
DES PARTICULES
FINES (PM_{2,5})
ISSUES DES
COMBUSTIONS
RÉSIDENTIELLES

-19%
ÉMISSION DE GAZ
À EFFET DE SERRE



3 / 5^{ÈME}
TERRITOIRE À FORT
INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

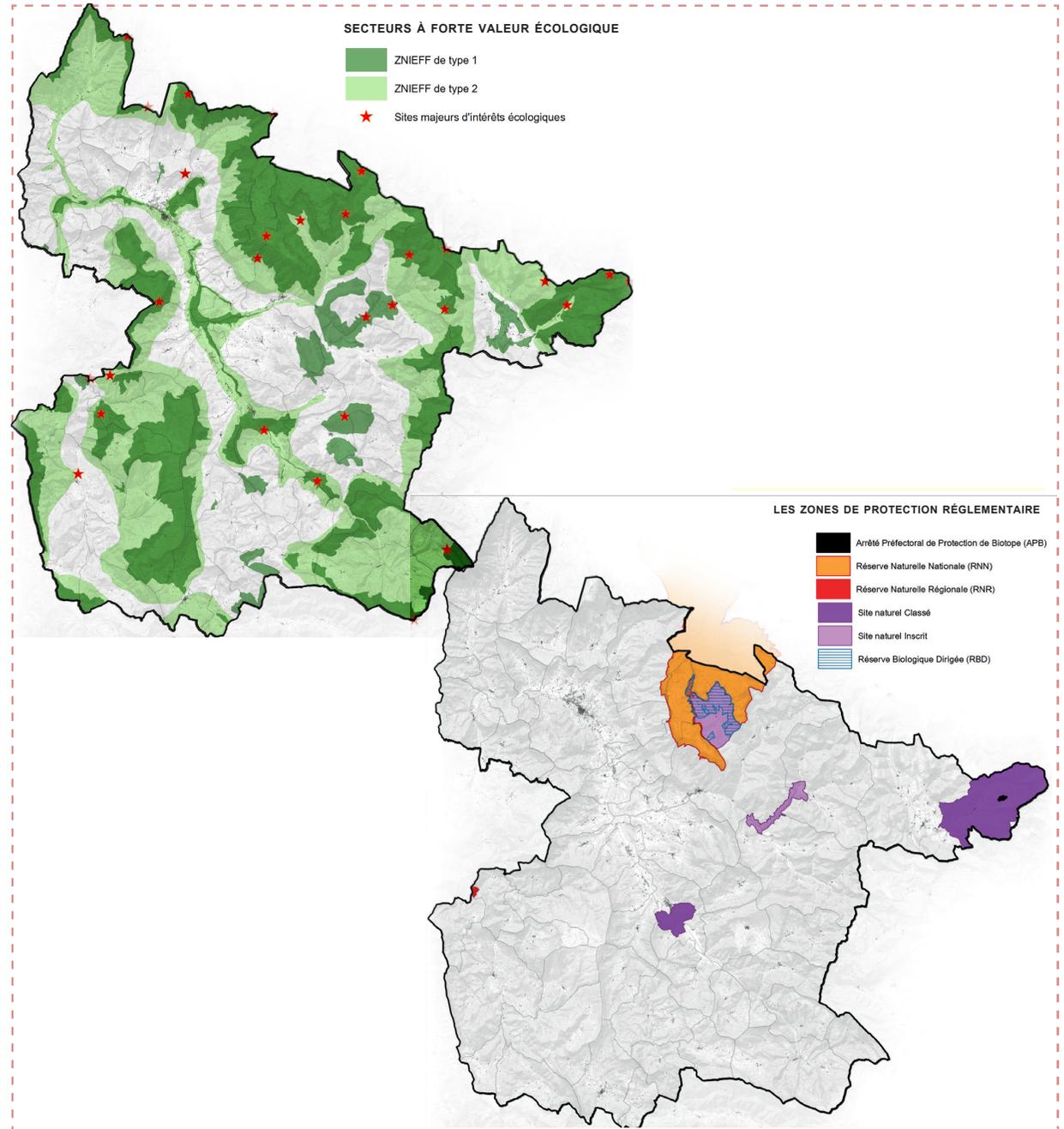
1 HABITAT SUR 5
REMARQUABLE,
RARE OU MENACÉ

11%
DU DOIS = MILIEUX
REMARQUABLES
(13 288 HA)

1
RÉSERVER
NATURELLE
NATIONALE

4
SITES NATURELS
INSCRITS OU
CLASSÉS

10
ZONE NATURA
2000



TABLES RONDES
**«PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
ORIENTATIONS & ACTIONS CONCRÈTES»**

QUELS AMÉNAGEMENTS & DÉVELOPPEMENTS POUR LE DIOIS EN 2035 ?

EN INTÉGRANT 3 ENJEUX MAJEURS

**ADAPTATION AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
& PERTE DE
BIODIVERSITÉ**

**RARÉFACTION DES
RESSOURCES
(EAU, SOL...)**
*DIVISER A MINIMA PAR 2 LE
RYTHME D'URBANISATION*

**ÉVOLUTION
DES MODES DE VIE**
*(HABITER, TRAVAILLER,
COMMUNIQUER, SE DÉPLACER,
PRODUIRE...)*

ET POUR VOUS, QUELLES ORIENTATIONS POUR DEMAIN ?

merci de votre attention

ABRAYON
AIGLON
BARBAVE
BARSAIC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAUREPES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETE
CHAMIGNON
CHAMALIC
CHARENTS
CHATELON-EN-DIOIS
DRE
ESCALAUT
GUYMONGE
GUYMONGE
GUYMONGE
JONCHERES
LA BAIE-DES-POISS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AY
LES PRES
LECHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-AVALE
MATHOMAC
MIGNELON
MUSCON
MONTAIGNE-EN-DIOIS
MONTMAYON-EN-DIOIS
PAMER-LE-SEC
PONS-ET-AUREAN
PONTALC
POTOLS
PRADELLE
ROGARDEN-VALE
ROCHERFORTAY
ROUYER
ROUYER
SANT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDRE-EN-DIOIS
ST ANDRE-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-DIOIS
SITE CROIX
VALCHERES-EN-DIOIS
VAL-MARTIN
VALPONS
VALVAY